



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

DE L'ÉDUCATION, DU SPORT

ET DE LA RECHERCHE (IGÉSR)

Le mot de la cheffe de l'IGÉSR



Indépendance et collégialité : deux termes qui définissent l'IGÉSR et ont structuré son action dans le cadre des missions multiples menées au cours de l'année 2025, comme dans les relations entre ses membres, inspectrices et inspecteurs généraux et personnels administratifs, renforcées par les échanges constructifs dédiés à l'élaboration du projet de service dans le cadre d'une assemblée plénière vivante.

L'indépendance de ses travaux est réelle, de toute évidence s'agissant des rapports d'évaluation de politiques publiques, de contrôle ou d'enquête administrative, mais également lors des missions d'appui et d'accompagnement des acteurs, qu'ils soient ministériels, exerçant dans les services déconcentrés ou en établissements. L'IGÉSR, forte de son histoire engagée en 2019, se distingue en effet par sa capacité à répondre aux attentes des trois ministères au bénéfice desquels elle intervient, afin d'accompagner et de soutenir la mise en œuvre des politiques publiques relevant de leur périmètre d'intervention. En cela, elle est un service, au service des usagers, par l'expertise, l'engagement de ses membres, ainsi portés par la contribution effective de leurs actions à la qualité du service public. Elle participe dans le même objectif et le même état d'esprit à de nombreuses missions menées avec les autres inspections générales, IGF, IGAS, IGA notamment, mais aussi IGEDD ou IGAC.

Sur ce socle, les travaux partagés destinés à élaborer le projet de service 2025/2030 ont été soutenus par l'objectif d'accroître la collégialité, vectrice de solidarité interne, de relations équilibrées, mais aussi soutenant l'indépendance des constats et recommandations par la pluralité des expertises et des analyses. L'adhésion forte au projet de service, ainsi qu'aux temps de convivialité interne, témoigne d'une cohésion qui soutient en elle-même la qualité des travaux, de même qu'une gestion des ressources humaines attentive en multiplie les effets.

L'année 2025, décrite dans le présent rapport d'activité, fut ainsi non seulement très dense en termes de production, mais également constructive pour aujourd'hui comme pour l'avenir.

Dominique Marchand

SOMMAIRE

Avant-propos	1
Une production dense en réponse à des missions variées	3
Des missions donnant lieu à des rapports et d'autres formats de livrables	3
Des missions d'appui importantes au bénéfice des trois ministères de tutelle	5
1. Axe 1 – L'appui au fonctionnement des services et au pilotage des politiques publiques	6
1.1. Un rôle majeur d'appui aux directions d'administration centrale	6
1.1.1. Dans le champ scolaire.....	6
1.1.2. Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	6
1.1.3. Dans le domaine des ressources humaines.....	7
1.2. La revue permanente des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) : un appui notable aux services déconcentrés	7
1.3. Un soutien renforcé aux établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'aux rectorats de région académique	7
1.4. Un appui multiple aux organisations sportives et associatives.....	8
1.5. Une variété de travaux en appui aux ministères de la culture et de l'enseignement supérieur.....	8
1.6. L'appui à l'enseignement français à l'étranger au service du rayonnement international de la France	9
1.7. La mission ministérielle d'audit interne (MMAI) : un apport significatif aux ministres pour une meilleure maîtrise de leurs opérations	9
2. Axe 2 – L'accompagnement des réformes et des organisations	10
2.1. Accompagner la réforme du lycée professionnel	10
2.2. Accompagner la réforme de la formation initiale des enseignants	10
2.3. Accompagner les politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche	11
2.4. Accompagner les services déconcentrés jeunesse, engagement et sports	11
2.5. Accompagner les coopérations éducatives internationales	11
3. Axe 3 – Expertise et prospective au service des décideurs.....	12
3.1. Intelligence artificielle et numérique : un monde en transformation	12
3.2. Égalité entre filles et garçons : des constats qui invitent à l'action	12
3.3. Les grandes mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche	13
3.4. De nombreuses questions vives en matière de documentation	13
3.5. Enjeux territoriaux et politiques éducatives différenciées	13
3.6. Le rayonnement international : vecteur de comparaison et d'innovation	13

4. Axe 4 – La sécurité des usagers et des personnels.....	14
4.1. La protection des mineurs et le contrôle de l'honorabilité.....	14
4.2. Les enquêtes administratives : un dispositif renforcé	14
4.3. Enseigner et apprendre en confiance et en sécurité	16
4.4. Le numérique, les familles et la protection des données	16
4.5. La sécurité et le bien-être des étudiants et des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	17
4.6. Le contrôle des organisations sportives et associatives ainsi que celui des bibliothèques et des services communs universitaires de documentation.....	17
4.7. La déontologie des inspecteurs généraux : un pilier de la confiance dans l'Institution	17
5. Axe 5 - La vie du service : ressources humaines et développement professionnel.....	18
5.1. Un recrutement attractif et paritaire	18
5.2. Une offre de formation interne riche et renouvelée pour renforcer l'expertise et l'innovation	18
Conclusion - vers le projet stratégique 2025-2030	18

Avant-propos

L'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche couvre les champs de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, des sports, des bibliothèques, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Selon le décret du 22 décembre 2022 qui la régit, elle **exerce des missions d'inspection, de contrôle, d'audit, d'évaluation, d'expertise, d'appui et de conseil**. Par son caractère national, elle est garante de l'équilibre territorial grâce à sa présence et ses missions sur l'ensemble des territoires, y compris ultra-marins.

Ses missions se caractérisent ainsi, par rapport aux autres inspections générales interministérielles, par volume traditionnellement plus important **de missions d'expertise et d'appui** auprès de ses ministères de tutelle et de ses opérateurs : contribution aux travaux préparatoires des grandes réformes, suivi de la mise en œuvre de celles-ci, participation à des groupes de travail ministériels, conception des programmes et des référentiels, pilotage des examens nationaux, présidences des concours de recrutement, formations, évaluation des personnels. Elle intervient également en appui des cabinets ministériels pour aider à la prise de décision, en soutien des directions d'administration centrale de ses ministères de tutelle, des recteurs et de leurs services ou encore des établissements d'enseignement supérieur.

Les missions d'évaluation des politiques publiques ou des dispositifs mis en œuvre sont, pour la plupart d'entre elles en général notifiées dans [le programme de travail de l'IGÉSR publié aux bulletins officiels](#). Elles permettent d'établir un état des lieux exhaustif et sur le long terme de certaines politiques publiques. Ces missions peuvent proposer des perspectives d'évolution susceptibles d'être immédiatement retenues ou utiles à moyen terme mais elles ont le plus souvent un caractère prospectif à plus long terme et portent une vision de transformation systémique.

Le nombre de missions de contrôle et d'enquêtes administratives, au sein d'établissements, de services centraux ou déconcentrés, est en constante augmentation, l'IGÉSR ayant développé une expertise reconnue.

En 2025, l'IGÉSR est organisée en **six collèges thématiques**¹ – Expertise administrative et éducative (EAE), Expertise disciplinaire et pédagogique (EDP), Enseignement primaire (EP), Jeunesse, sport et vie associative (JSVA), Enseignement supérieur, recherche et innovation (ESRI), Bibliothèques, documentation, livre et lecture publique (BDLL) – et en **cinq pôles transversaux** : Voie professionnelle et apprentissage (VPA), Affaires internationales (AI), Affaires juridiques et contrôle (AJC), Ressources humaines (RH) et Données, intelligence artificielle et numérique (DIAN). Sont en outre rattachés au service, la mission ministérielle d'audit interne (MMAI) qui produit une dizaine de rapports et notes par an, ainsi que les inspecteurs santé et sécurité au travail qui suivent les établissements de l'enseignement supérieur, de la recherche ainsi que les administrations centrales de nos ministères.

L'année 2025 marque pour l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) une étape décisive dans l'affirmation de son rôle au bénéfice de ses ministères de tutelle, soutenu par son indépendance, la collégialité et la qualité des travaux. Dans un contexte national exigeant, marqué par des réformes structurelles profondes, des contraintes budgétaires inédites et des mutations sociétales accélérées, l'IGÉSR a consolidé son positionnement comme acteur majeur de l'évaluation, de l'accompagnement et de la prospective au service des politiques publiques.

L'IGÉSR a adopté en octobre 2025 son projet stratégique 2025-2030, construit grâce à la participation et l'adhésion de ses membres, qui soutient l'ambition d'une inspection générale interministérielle garante des objectifs de qualité et d'efficacité des politiques publiques.

Ce rapport d'activité 2025 illustre la richesse et la diversité de l'IGÉSR qui réunit une trentaine de personnels administratifs et près de 250 inspecteurs généraux aux parcours et expertises complémentaires, au service

¹ L'organisation de l'IGÉSR évolue au 1^{er} janvier 2026 dans le cadre de [l'arrêté du 10 décembre 2025](#). Le collège EDP s'appelle désormais « Enseignements, disciplines et pédagogie » alors que le collège EAE prend le nom d'« Administration, éducation et territoires » (AET). Le pôle AJC devient le pôle « Enquêtes administratives, contrôle et déontologie » (EACD) alors que le pôle VPA est renommé pôle « formation professionnelle initiale et continue » (FPIC). Il est créé un nouveau pôle transversal « Orientation, établissements et vie scolaire » (OEVS).

d'une même ambition : contribuer à l'excellence et à l'équité du service public d'éducation, de sport et de recherche au bénéfice de tous les citoyens, et en particulier des plus jeunes.

Après une première partie dressant une synthèse des productions réalisées en 2025, le rapport est structuré autour de plusieurs axes qui reflètent l'identité et les priorités du service :

- l'appui au fonctionnement des services et au pilotage des politiques publiques ;
- l'accompagnement des réformes et des organisations ;
- la prospective et l'expertise au service des décideurs ;
- la sécurité des usagers et des personnels ;
- la vie du service avec une focale sur les ressources humaines et le développement professionnel des inspecteurs généraux.

Une production dense en réponse à des missions variées

Des missions donnant lieu à des rapports et d'autres formats de livrables

Durant l'année 2025 ont été livrées **220 productions** en réponse à des missions sur saisine, principalement des rapports, mais également des notes d'étape, des compte-rendu internationaux et un guide interne, à savoir deux référentiels sports et jeunesse de contrôle.

Type de missions	Nombre de productions	Pourcentage
Mission de suivi et d'évaluation des politiques publiques	47	21,5 %
Mission d'accompagnement	43	19,6 %
Mission d'enquête administrative	25	11,4 %
Mission internationale donnant lieu à un compte-rendu	23	10,5 %
Revue de DSDEN	22	10,0 %
Mission d'expertise	20	9,1 %
Note d'étape	16	7,3 %
Mission de contrôle	14	6,4 %
Mission ministérielle d'audit interne	5	2,3 %
Mission d'audit	3	1,4 %
Guide et référentiel	2	1 %
Total	220	

Tableau 1 : nombre et pourcentage de productions par type de missions

Les missions ont été principalement commanditées par le ministère de l'Éducation nationale (MEN), le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE) et le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (MSJVA). En quatrième position se situent les rapports produits sur demande du ministère de la Culture. Plusieurs rapports ont été produits sur saisine d'autres ministères.

Champ ministériel	Nombre de productions	Pourcentage
MEN	86	39,3 %
MESRE	38	17,4 %
INTERNATIONAL	25	11,4 %
MEN - MSJVA	25	11,4 %
MSJVA	19	8,2 %
CULTURE	9	4,1 %
AUTRES	8	3,7 %
MEN - MESRE	6	2,7 %
MEN - MSJVA - MESRE	3	1,4 %
MESRE - CULTURE	1	0,5 %
Total	220	

Tableau 2 : nombre et pourcentage de productions par champ ministériel

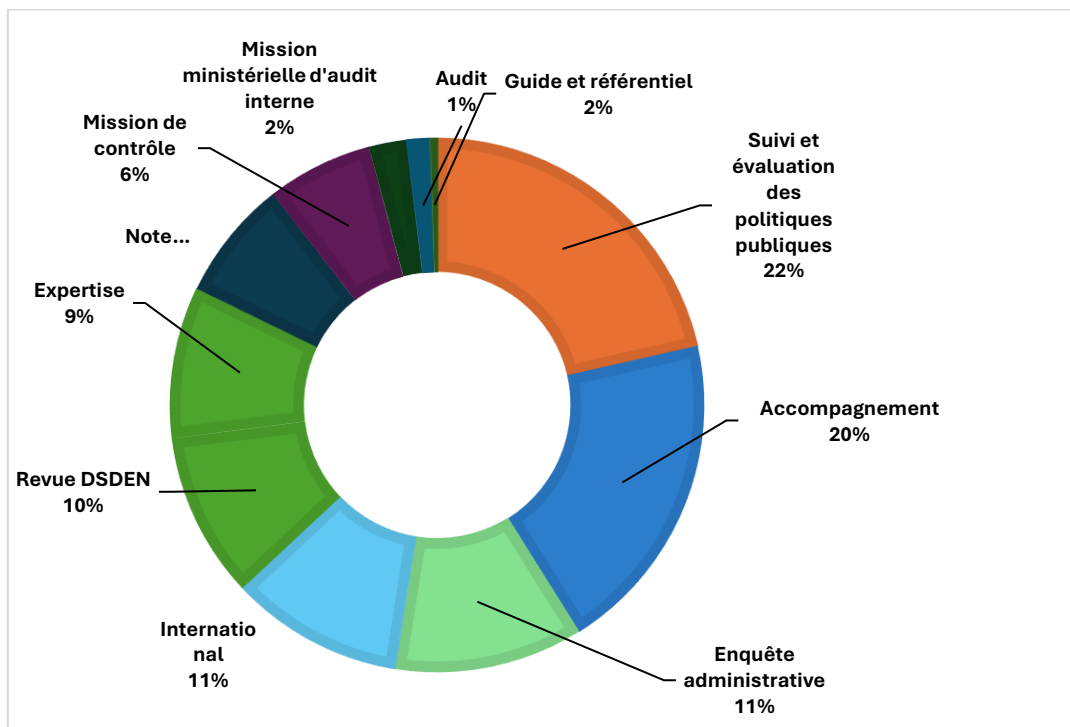


Figure 1 : proportion des productions réalisées en 2025 par type de missions

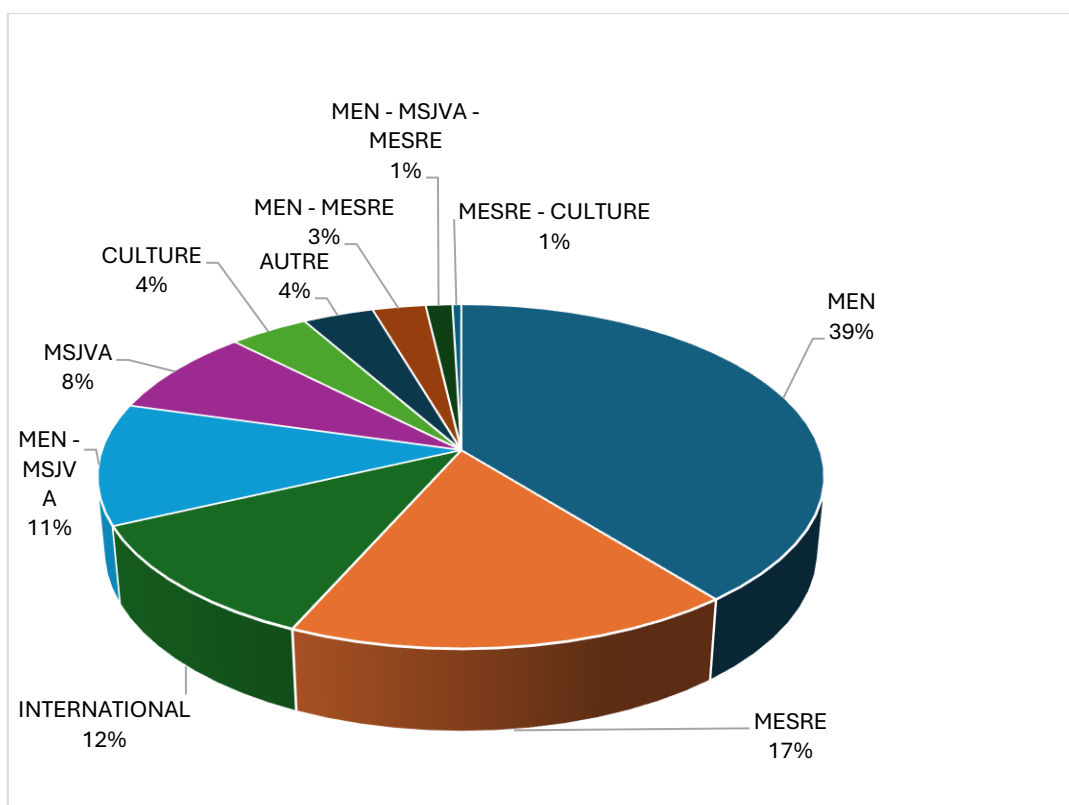


Figure 2 : proportion des productions réalisées en 2025 par champ ministériel

Dans le cadre de ces missions sur saisine, **les inspecteurs généraux ont été amenés à rencontrer près de 17 000 interlocuteurs** répartis ainsi :

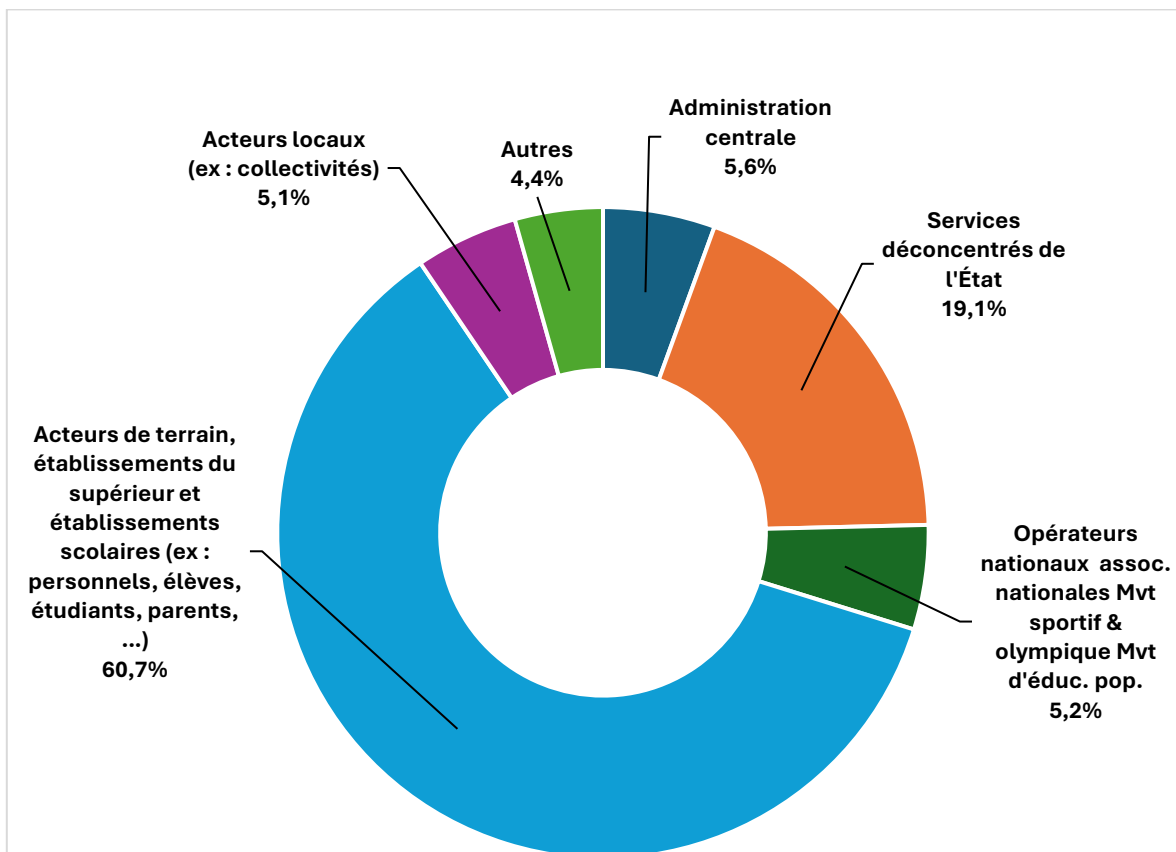


Figure 3 : nature des interlocuteurs rencontrés en 2025 pour les missions donnant lieu à un rapport (missions d'appui non prises en compte)

Des missions d'appui importantes au bénéfice des trois ministères de tutelle

De façon complémentaire, l'IGÉSR réalise des **missions d'appui** auprès des directions d'administration centrale, des services déconcentrés (rectorats de région académique et rectorats d'académie, DSDEN, etc.), des opérateurs et des établissements publics (dont les universités). Les missions d'appui peuvent se dérouler sur quelques mois ou être reconduites d'année en année. Parmi les missions d'appui, les missions dites permanentes sont exercées par plusieurs collèges de l'IGÉSR en application de textes réglementaires sans donner nécessairement lieu à un rapport publié par l'IGÉSR. Il s'agit du pilotage national d'examens, de la présidence de concours de recrutement, de la coordination, en liaison avec les autorités académiques, de l'action des corps d'inspection à compétence pédagogique², du suivi d'agents en formation professionnelle statutaire dans le champ jeunesse et sports, de la rénovation de diplômes professionnels ou encore de l'homologation d'établissements français à l'étranger, pour ne citer que quelques exemples.

En 2025, les missions d'appui ont représenté environ **40 % de l'activité** des inspectrices et des inspecteurs généraux, leur importance quantitative pouvant varier selon les collèges de l'IGÉSR.

² art. R. 241-7 du Code de l'éducation.

1. Axe 1 – L'appui au fonctionnement des services et au pilotage des politiques publiques

L'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche se caractérise par des missions d'appui aux cabinets dans la conception des politiques publiques, aux administrations centrales dans leur élaboration et leur mise en œuvre, aux services déconcentrés dans le suivi et l'accompagnement des équipes. Ces missions qui ne donnent pas nécessairement lieu à des rapports, construisent en revanche une expertise et une connaissance intime du terrain qui viennent nourrir les échanges avec les autorités ministérielles comme enrichir les analyses et recommandations résultant des missions d'évaluation des politiques publiques qu'elle conduit.

1.1. Un rôle majeur d'appui aux directions d'administration centrale

1.1.1. Dans le champ scolaire

Très sollicitée pour son expertise disciplinaire, l'inspection générale participe aux travaux de rédaction des programmes de l'école, du collège et des lycées, ainsi que des référentiels des enseignements professionnels. Elle accompagne et pilote dans cet objectif, les équipes qui conçoivent les programmes et apporte ses savoirs académiques comme ses compétences disciplinaires au service de la conception de documents ressources au bénéfice de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

En 2025, les inspectrices et les inspecteurs généraux, en lien étroit avec la DGESCO, ont ainsi piloté la réécriture de l'ensemble des programmes scolaires du cycle 1 au cycle 4, soit dix-huit projets de programmes pour le primaire et vingt-trois pour le collège. Cette charge inédite a mobilisé des dizaines de collègues participant aux groupes de travail relevant du Conseil supérieur des programmes (CSP). De même, des inspecteurs généraux experts ont assuré le pilotage de la rénovation de nombreux diplômes professionnels (CAP, baccalauréat professionnel, BTS, brevets nationaux des métiers d'art, mentions complémentaires, etc.) inscrits au programme de travail biennal 2025-2026 ou participé à l'élaboration des plans français et mathématiques destinés au premier degré, ainsi qu'à la conception de ressources d'accompagnement des programmes. Ainsi, en 2025, les inspectrices et les inspecteurs généraux ont par exemple piloté la rénovation de 107 diplômes de la voie professionnelle en appui de la DGESCO.

Comme chaque année, des inspecteurs généraux ont également piloté l'élaboration de près de 3 200 sujets d'examen pour tous les diplômes nationaux (diplôme national du brevet, baccalauréat, BTS, CAP) en appui de la DGESCO. Experts de la formation professionnelle, des collègues ont participé activement à la définition des aménagements réglementaires pour l'organisation des examens professionnels de la session 2025, et ont apporté leur expertise pédagogique au déploiement de la réforme des lycées professionnels.

De nombreux inspectrices et inspecteurs généraux ont également élaboré et animé des séminaires du plan national de formation (PNF), sont intervenus dans la formation statutaire des cadres à l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) (notamment des inspecteurs territoriaux, des DASEN et A-DASEN, en concevant et en animant la formation des personnels de direction nouvellement nommés en lycée professionnel ou encore celle des directeurs délégués à la formation professionnelle et technologique), élaborant à cet effet des ressources nouvelles.

1.1.2. Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche

Dans le champ des politiques publiques portant sur la recherche, l'année a été marquée par l'appui à la direction de la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) au titre de la simplification de la recherche. Huit groupes de travail animés par l'IGÉSR ont fortement contribué, en associant étroitement les acteurs locaux, à porter des projets de simplification de portée nationale. Deux séminaires ministériels, tenus en juillet puis décembre 2025, ont permis d'une part, à l'IGÉSR et aux sites expérimentaux de restituer leurs propositions et d'autre part, à la DGRI de préciser comment elle engagerait leur opérationnalisation au cours des mois suivants.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, les inspectrices et les inspecteurs généraux ont contribué, en appui à la direction des affaires financières (DAF), à l'élaboration du décret financier qui régit les établissements, accompagnant également ces derniers dans leur appropriation de ce texte particulièrement

significatif dans un contexte budgétaire contraint. L'apport de l'IGÉSR à la DGESIP a également été significative pour la montée en puissance de la *task force* « logement étudiant ».

1.1.3. Dans le domaine des ressources humaines

L'IGÉSR apporte une **contribution déterminante aux jurys de concours et d'examens professionnels**, de très nombreux inspecteurs généraux apportant un appui à la DGRH en participant au directoire des jurys de concours et d'examens professionnels. C'est ainsi que l'IGÉSR a assuré, en 2025, la présidence ou vice-présidence de plus de 270 jurys de concours et d'examens et a donc produit autant de rapports à l'issue de ces concours et examens, contribuant ainsi à l'essentiel du recrutement de nos ministères de tutelle. La variété d'expertise des inspectrices et inspecteurs généraux permet de présider des concours très différents : enseignants, inspecteurs territoriaux et personnels de direction, conseillers principaux d'éducation (CPE), professeurs documentalistes, psychologues de l'éducation nationale (Psy-EN), personnels santé-sociaux, ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF), attachés d'administration, inspecteurs de la jeunesse et des sports, conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, professeurs de sports, concours et examens professionnels de la filière d'État des bibliothèques.

Les opérations de gestion de carrière mobilisent l'IGÉSR dès lors qu'elles ont une dimension nationale. Il en est ainsi des affectations des personnels sur les postes spécifiques nationaux, pour lesquelles un avis sur les candidatures est donné à la DGRH. L'IGÉSR a en particulier une bonne connaissance des enseignants de classes préparatoires aux grandes écoles, dont elle a la charge du suivi de carrière et de l'accompagnement, et des profils adaptés à ces classes. L'IGÉSR apporte aussi son appui à des évolutions dans la gestion des personnels, comme cela a été le cas pour la gestion des conseillers techniques sportifs.

1.2. La revue permanente des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) : un appui notable aux services déconcentrés

L'un des **dispositifs d'appui les plus remarquables de l'IGÉSR** réside dans la revue permanente des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), conduite selon un cycle pluriannuel. En 2025, cette mission a concerné 23 nouveaux départements, portant le total à 52 depuis son lancement en 2023.

Les rapports de revue sont construits en quatre parties : portrait du département (caractéristiques du territoire, du réseau scolaire, indicateurs de performance) ; organisation et fonctionnement de la DSDEN dans l'écosystème académique ; stratégie et pilotage pédagogiques en direction des écoles, des établissements et des politiques sportives et de jeunesse ; positionnement de la DSDEN dans son écosystème territorial.

Chaque revue donne lieu à une restitution auprès du DASEN et du recteur concernés, éclairant utilement leurs réflexions ainsi que celles des administrations centrales qui en sont destinataires.

Elles font ressortir une grande diversité dans l'organisation des services académiques, et soulignent unanimement la place éminente des DSDEN dans l'écosystème territorial des politiques éducatives, de sport et de jeunesse. Elles identifient un besoin d'harmonisation et de coordination des politiques territoriales (éducation prioritaire, cités éducatives, contrats locaux d'accompagnement, territoires éducatifs ruraux) et recommandent la création d'instances locales de concertation plus resserrées pour faire face aux enjeux de déprise démographique.

Les revues permanentes sont menées entre autres, par des **correspondant territoriaux de l'inspection générale (CTIG)**. Ces derniers réalisent des missions régulières de suivi des académies et des régions académiques conduisant à des notes qui dressent notamment un état des lieux des moyens humains et budgétaires lors de la rentrée et analysant des axes précis dans l'objectif de la préparation de la rentrée suivante.

1.3. Un soutien renforcé aux établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'aux rectorats de région académique

L'IGÉSR a développé en 2025 un **appui substantiel aux universités**, souvent dans un contexte financier tendu. Dès juin 2025, une mission d'appui et de conseil aux rectorats de région académique a été engagée pour

accompagner la mise en œuvre du nouveau décret financier en Établissements Publics à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) (*décret du 2 décembre 2024*). S'appuyant sur la méthodologie d'audit financier des EPSCP de l'IGÉSR comme sur les guides élaborés par les directions d'administration centrale, cette mission a soutenu les recteurs et leurs services dans l'appropriation des nouvelles prérogatives lors des opérations budgétaires à venir. L'IGÉSR a également participé à la mise en place de la *task force* DGESIP-IGÉSR, en appui des rectorats de région académique dans le cadre de la préparation des nouveaux contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP).

Des missions d'appui individualisées ont également été réalisées ou engagées auprès de plusieurs établissements qui les avaient sollicitées. Ont ainsi été accompagnées la Rochelle Université, l'université Côte d'Azur, l'université de Toulon, l'université d'Angers, l'université Bordeaux-Montaigne, l'IRT de l'université Toulouse Jean Jaurès, l'université Versailles-Saint-Quentin, l'université Gustave Eiffel, l'IPEV, le CNAM, la CIUP. Un vadémécum sur les méthodologies d'appui aux établissements a été produit, valorisant notamment les plans d'action en mode collaboratif.

Dans les suites du cyclone Chido, l'IGÉSR a aussi apporté un soutien exceptionnel à l'Université de Mayotte. Un plan d'action de 48 mesures a été élaboré autour de six axes : formation, recherche, conditions d'études et de travail, ressources humaines, immobilier et questions juridiques.

En outre, la mission d'appui pédagogique à l'académie de Mayotte, confiée à un inspecteur général depuis août 2023, s'est poursuivie avec la remise d'une deuxième note d'étape en mai 2025.

1.4. Un appui multiple aux organisations sportives et associatives

Les missions destinées à éclairer **l'action et les orientations du ministère chargé de la jeunesse, des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques** qui ont été conduites en 2025 portaient sur des thématiques très variées. Dans le champ du sport, il convient de citer notamment les missions inscrites au programme de travail annuel portant d'une part, sur l'Héritage des jeux de Paris 2024 au plan éducatif et d'autre part, sur l'évaluation de la politique d'insertion par le sport. Pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, pour celui des Sports, de la Jeunesse et de la Vie association ainsi que pour celui de la DIJOP, l'IGÉSR a assuré le suivi de la concession du stade de France jusqu'en 2025, a mis à disposition un inspecteur référent sport et JOP à mi-temps ainsi qu'un autre à mi-temps pour la mission francophonie sportive.

Dans le cadre de saisines spécifiques, l'activité des inspecteurs généraux a été également marquée par les missions relatives à l'organisation des sports de combat, à la gouvernance et au modèle économique du *e-sport* en France, aux évaluations des projets sportifs territoriaux et du fonctionnement de l'Agence nationale du sport (avec l'IGA et l'IGF), au développement du service civique dans le sport, au modèle économique des maisons sport-santé (mission conjointe avec l'IGAS).

L'IGÉSR a, par ailleurs, conduit **plusieurs missions d'appui aux administrations centrales** : mission relative à la dynamisation au plan territorial du programme du service national universel (SNU), en particulier la labellisation des classes engagées (CLE), mission auprès du comité d'experts chargé de la transidentité dans le sport, chargé de favoriser l'inclusion des personnes transgenres dans les compétitions sportives nationales.

Enfin, vingt-cinq inspecteurs généraux ont assuré auprès des DRAJES un travail d'accompagnement de plus de 200 agents (fonctionnaires stagiaires ou contractuels) relevant des corps spécifiques des ministères chargés de la jeunesse et des sports dans le cadre du parcours de formation professionnelle statutaire (FPS).

1.5. Une variété de travaux en appui aux ministères de la culture et de l'enseignement supérieur

Dans le champ des bibliothèques et de la lecture publique, l'IGÉSR vient en appui non seulement du ministère de l'enseignement supérieur mais également de celui de la culture, et concourt aux réflexions nationales portées par les administrations centrales.

En 2025, elle a notamment été associée aux jurys du plan d'actions pour le patrimoine écrit et au comité technique de restauration ; à la réforme de l'application de collecte de données NéoScrib ; à celle des statuts de la fonction publique territoriale ainsi qu'au groupe de travail sur les infrastructures de recherche.

Les inspectrices et les inspecteurs généraux pilotent des études collectives sur des thèmes d'actualité ou ressortissant de l'évaluation de politiques publiques concernant les bibliothèques et la documentation. Ils peuvent, sur saisine spécifique, venir en appui de ministères, d'universités ou de collectivités territoriales. Ainsi, la Cour des comptes a souhaité s'appuyer sur un corpus très large des travaux antérieurement menés par ces derniers, en vue de l'élaboration du son futur rapport sur les bibliothèques territoriales.

L'IGÉSR est, par ailleurs, associée de manière permanente au groupe de travail piloté par la direction des patrimoines du ministère de la culture qui vise à l'élaboration d'un rapport sur le statut des biens culturels mobiliers. Cette mission a débouché sur une demande de collaboration, formulée par l'inspection générale des patrimoines, au sujet des collections de l'Institut Calvet (Avignon).

1.6. L'appui à l'enseignement français à l'étranger au service du rayonnement international de la France

Comme chaque année, l'action de l'IGÉSR comporte enfin une dimension internationale et contribue **ainsi au rayonnement international de la France**, en étroite collaboration avec la Délégation aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DREIC) ainsi qu'avec France Éducation International pour lesquels elle intervient en tant qu'expert.

En 2025, les inspectrices et les inspecteurs généraux ont participé à l'instruction de 204 dossiers d'homologation (contre 170 en 2024), mobilisant 27 inspecteurs généraux pour 1 080 journées-homme. 23 établissements ont été visités *in situ* dans 10 pays. 18 inspecteurs généraux ont par ailleurs participé aux commissions de recrutement de l'AEFE pour 57 postes de personnels de direction, d'encadrement et administratifs.

1.7. La mission ministérielle d'audit interne (MMAI) : un apport significatif aux ministres pour une meilleure maîtrise de leurs opérations

La Mission ministérielle d'audit interne (MMAI), placée auprès de la cheffe de l'IGÉSR, a pour objectif **d'apporter à chaque ministre une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et de formuler des conseils pour l'améliorer**. Elle s'intéresse en particulier à la couverture des risques, ceux-ci étant compris comme des événements contrariant l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de la politique publique ou des processus ministériels concernés.

Grâce à la mobilisation d'inspecteurs généraux impliqués, la MMAI a conduit une dizaine de missions au titre du plan pluriannuel d'audits internes 2024-2026 acté par le Comité ministériel d'audit interne (CMAI) en juin 2024. Elle a notamment réalisé des audits internes et des travaux relatifs au Plan national de relance et de résilience (PNRR) pour l'Autorité d'audit pour les fonds européens (AnAFé). Des suivis d'audit évaluant la mise en œuvre des plans d'action décidés lors des audits initiaux ont également été menés.

En 2025, le comité des experts, composé de cinq inspecteurs généraux, a conduit un examen des nouvelles normes internationales d'audit interne et procédé à la mise à jour de la charte d'audit interne des ministères et du guide de l'auditeur interne, soumis à l'examen du CMAI. Quatre séminaires consacrés au partage d'expériences et de bonnes pratiques ont rassemblé l'ensemble des inspecteurs généraux engagés.

2. Axe 2 – L'accompagnement des réformes et des organisations

L'IGÉSR se distingue par sa capacité à accompagner dans la durée les réformes structurelles et les organisations en transformation. Cet axe recouvre à la fois l'évaluation des politiques publiques, le soutien aux acteurs dans la mise en œuvre des changements et la contribution active à la construction de nouveaux dispositifs. L'IGÉSR entretient en outre des relations étroites avec les autres services d'inspection générale et de contrôle. En 2025, trente rapports ont ainsi été rédigés à la suite de missions conjointes avec notamment l'IGF, l'IGAS, l'IGA, l'IGEDD, le CGAAER, le CGE. Ces missions, commanditées par les ministres de tutelle de chaque service concerné ou par le Premier ministre, ont pour objet d'évaluer des politiques publiques qui mettent en cause des champs ministériels différents, d'expertiser leur articulation et de proposer des mesures ajustées aux besoins de la nation en considération des contraintes propres à chaque écosystème.

INSPECTIONS	NOMBRE DE RAPPORTS CONJOINTS
IGÉSR - IGA - IGAS - IGEDD - CGAAER - IG DGCCRF (COPIL DDI)	6
IGÉSR - IGF	6
IGÉSR - IGAS	4
IGÉSR - IGA	3
IGÉSR - CGAAER	2
IGÉSR - CGE	2
IGÉSR - IGAC	1
IGÉSR - IG des armées	1
IGÉSR - IGAS - IGJ	1
IGÉSR - IGF - IGA	1
IGÉSR - IGF - IGAC	1
IGÉSR - IGF - IGEDD	1
IGÉSR - IG sénégalaise	1
Total	30

Tableau 3 : nombre de rapports conjoints avec d'autres inspections générales et corps de contrôle

2.1. Accompagner la réforme du lycée professionnel

Le suivi de la réforme du lycée professionnel a constitué un chantier majeur en 2025, les inspectrices et les inspecteurs généraux ayant réalisé une mission de suivi global de la réforme, complétée par une mission flash sur le parcours différencié en terminale professionnelle. Ces travaux ont alimenté la réflexion des directions générales sur les ajustements nécessaires à réaliser et la mise en œuvre sur le terrain.

Le rapport sur les GIP FCIP et GRETA, qui analyse cinquante années d'existence de ces structures de formation continue des adultes, formule des recommandations structurelles majeures pour positionner ces organisations au cœur des enjeux de souveraineté industrielle, numérique et alimentaire. Des audits de plusieurs GRETA conduits en 2025 ont renforcé la nécessité d'une évolution tant sur le plan de la gouvernance que des activités.

2.2. Accompagner la réforme de la formation initiale des enseignants

La réforme des concours de recrutement des professeurs, passant progressivement, à l'exception des agrégations, du niveau M2 au niveau L3, a par ailleurs engagé une modification profonde de la formation

initiale des enseignants. Les inspectrices et les inspecteurs généraux ont concouru à la mise en œuvre de cette réforme de plusieurs manières : participation à l'élaboration des nouveaux référentiels de formation pour les professeurs des écoles dans le contexte de la création de la licence Professorat des écoles (LPE) et du master enseignement et éducation (M2E), ainsi qu'aux dossiers d'accréditation des nouvelles mentions ; adaptation des attentes et des formats des maquettes des concours à des étudiants plus jeunes, engagés dans des licences encore éloignées des enjeux de professionnalisation ; élaboration de référentiels de formation harmonisés pour chacun des parcours proposés aux futurs enseignants du second degré et aux conseillers principaux d'éducation. Ces référentiels inscrivent la formation initiale dans un temps long, en dressant des axes de développement pour la formation continuée des professeurs néotitulaires.

Ces travaux ont fait l'objet de riches concertations avec l'ensemble des acteurs concernés afin de dessiner, pour les futurs lauréats des concours, des parcours de formation cohérents, pertinents et attractifs. Par ailleurs, une mission de suivi pluriannuelle s'est déployée pour rendre compte de la manière dont la réforme se mettait en œuvre sur le terrain, faire remonter les éventuels points de vigilance et participer à un déploiement équilibré des nouvelles formations.

2.3. Accompagner les politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche

Dans un contexte budgétaire national tendu, l'IGÉSR a investi plusieurs sujets critiques pour l'enseignement supérieur. Le rapport sur le modèle économique des établissements publics d'enseignement supérieur (avec l'IGF) constitue une référence quant à l'identification et à la mobilisation des ressources propres des universités. La mission sur le pilotage de l'offre de formation dans les universités a identifié des marges de progrès dans l'élaboration des stratégies, l'usage des outils d'aide à la décision et la régulation de l'offre privée. Cette dernière a fait l'objet à partir de septembre d'une mission essentielle de contrôle (IGF, IGAS, IGÉSR) portant sur deux groupes importants et plusieurs de leurs écoles.

L'IGÉSR a également accompagné des réformes sectorielles importantes : réforme de l'accès aux études de santé (concertation lancée en juin 2025), réforme du troisième cycle des études odontologiques (avec l'IGAS), mise en place du nouveau règlement visant à mettre en place un Espace européen des données de santé (EEDS).

2.4. Accompagner les services déconcentrés jeunesse, engagement et sports

Les inspectrices et les inspecteurs généraux ont poursuivi leur accompagnement des services déconcentrés jeunesse, engagement et sports aux échelles régionale et départementale (DRAJES et SDJES) dans le cadre du plan « adéquation missions-moyens » coordonné par le secrétaire général des ministères. Une mission d'évaluation de l'adéquation entre les missions des services déconcentrés jeunesse, engagement et sport et les compétences des personnels a ainsi été réalisée en 2024-2025.

L'IGÉSR a également contribué à l'évaluation de l'administration territoriale de l'État au sein du comité inter-inspections chargé du suivi de l'administration départementale (COPIL DDI), en participant à quatre missions d'examen de l'organisation et du fonctionnement des services de l'État, ainsi qu'à la mission d'évaluation des conditions dans lesquelles les préfets exercent les fonctions de délégué territorial de certains opérateurs.

2.5. Accompagner les coopérations éducatives internationales

De nombreux partenariats bilatéraux ont été non seulement maintenus mais également confortés. En 2025, l'IGÉSR a poursuivi l'accompagnement du projet d'hybridation des programmes franco-sénégalais, contribué à la rénovation des programmes des écoles franco-allemandes (sous le pilotage de la DREIC), et apporté son expertise dans l'élaboration des nouveaux curricula marocains en physique-chimie, SVT, mathématiques et français et pour le développement des formations de techniciens supérieurs.

Au Liban, une délégation de deux inspecteurs généraux s'est rendue à Beyrouth pour poursuivre l'accompagnement de l'élaboration de nouveaux programmes d'histoire par le CRDP libanais. Ces missions bilatérales s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de coopération coordonnée par la DREIC et en partenariat avec France Éducation International.

3. Axe 3 – Expertise et prospective au service des décideurs

La fonction prospective de l'IGÉSR consiste à éclairer les décideurs publics sur les évolutions en cours, à anticiper les mutations sociétales, éducatives et scientifiques, et à formuler des recommandations stratégiques de long terme. En 2025, plusieurs missions se sont inscrites dans cet objectif.

Ainsi, dans le cadre de la mission Bédier sur le devenir du quartier de Paris-La Défense, l'IGÉSR a proposé une vision ambitieuse : le transformer en un campus urbain d'innovation, combinant formation, recherche et activité économique. Cette proposition illustre la capacité de l'inspection générale à articuler politiques éducatives, recherche et développement économique dans une perspective stratégique de long terme. La mission (IGF, IGAC, IGÉSR) sur l'avenir d'Universcience s'est inscrite dans cette même dynamique.

Les membres de tous les collèges se sont également engagés dans des travaux à dimension transversale au travers de leur participation à des missions de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

Afin de conforter les réflexions partagées, des travaux ont été approfondis sur les comparaisons internationales et ont conduit à l'élaboration d'un guide méthodologique et d'un parcours de professionnalisation réalisé en partenariat avec France Éducation International.

À la rentrée 2025, la mise en œuvre, issue du choc des savoirs, d'un enseignement en groupes de besoins en français et en mathématiques, en classes de sixième et de cinquième, est entrée en vigueur au collège. Elle s'est accompagnée du déploiement d'une mission de suivi et d'évaluation de la mesure qui a mobilisé une trentaine d'inspectrices et d'inspecteurs généraux déployés sur les territoires. La mission a rendu compte de la très grande diversité de modalités de mise en œuvre de la mesure et a interrogé sa capacité à mieux faire progresser les élèves et notamment les plus fragiles d'entre eux. La collaboration inédite et fructueuse dans ce domaine avec la DEPP, a permis la mise en synergie d'un travail qualitatif de terrain et d'un travail quantitatif robuste par le déploiement de questionnaires.

3.1. Intelligence artificielle et numérique : un monde en transformation

L'intelligence artificielle générative traverse le système scolaire comme les autres domaines de la société, questionnant le rapport à la connaissance, la construction des enseignements, la production des travaux et leur évaluation. Une mission portant sur « l'intelligence artificielle dans les établissements scolaires, sur le plan administratif et pédagogique », a identifié trois besoins essentiels : former l'ensemble des acteurs, coordonner les actions pour garantir un déploiement équitable, et élaborer un modèle économique pérenne. Un groupe de travail a été créé autour de l'enseignement de l'informatique du CP aux études supérieures et autour de la mobilisation de l'IA dans les apprentissages.

Dans l'enseignement supérieur, une mission d'appui dédiée à « l'IA et l'enseignement supérieur : formation, structuration et appropriation par la société » a formulé des propositions pour accompagner les établissements dans l'intégration responsable de ces technologies.

3.2. Égalité entre filles et garçons : des constats qui invitent à l'action

Deux missions complémentaires ont enrichi la réflexion sur les inégalités de genre dans le système éducatif. La mission « Filles et mathématiques : lutter contre les stéréotypes, ouvrir le champ des possibles » (conduite avec l'IGF) a dressé un constat préoccupant : le nombre de filles s'orientant vers les études en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) après la seconde diminue régulièrement, malgré quarante ans d'actions. Le rapport dessine un programme d'actions ambitieux et systémique.

En pendant, la mission « Pratiques de lecture et maîtrise de la littératie : quelles différences entre les filles et les garçons depuis l'école primaire jusqu'au lycée ? » a établi que les résultats en lecture sont fortement différenciés selon les genres selon toutes les études internationales. Ce sujet, moins visible mais tout aussi réel, doit être pleinement investi par les acteurs de l'École.

3.3. Les grandes mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'IGÉSR a fourni en 2025 un apport prospectif important sur plusieurs enjeux structurants de l'enseignement supérieur. Le rapport sur les systèmes d'information de gestion des EPSCP a analysé la gouvernance de ces outils essentiels au pilotage des universités et formulé des scénarios allant d'une interopérabilité accrue à une décision nationale d'adoption de systèmes partagés.

La mission sur le BTS à l'heure des *bachelors* publics et privés a dressé un tableau de la diversité des BTS et proposé des ajustements pour permettre à ce diplôme de continuer à répondre à la demande socio-économique. La mission sur les instituts Carnot a évalué le dispositif de labellisation et formulé des propositions pour le renforcer et celle sur les vacataires a rappelé leur utilité pour la professionnalisation des formations universitaires.

À la demande du CERN, l'IGÉSR a apporté son appui et son conseil aux travaux du comité interministériel de suivi de l'étude de faisabilité du projet du futur collisionneur circulaire (FCC), positionnant la France dans un débat scientifique et stratégique majeur à l'échelle européenne dans le champ de la physique des particules. La mission sur le Centre spatial guyanais (conduite avec l'IGF) a contribué à la réflexion sur l'avenir d'un outil stratégique pour la souveraineté spatiale française et européenne.

Le besoin de la France en ingénieurs a justifié une mission sur les formations d'ingénieurs en agronomie et agroalimentaire à l'horizon 2030 (avec le CGAADD).

3.4. De nombreuses questions vives en matière de documentation

Comme les années précédentes, les inspectrices et les inspecteurs généraux sont demeurés attentifs, en 2025, à l'évolution des métiers des bibliothèques et de la documentation en effectuant une veille sur les questions de l'intelligence artificielle, de l'évolution des systèmes de description bibliographique, de la préservation et la valorisation du patrimoine écrit et graphique. Dans le champ de l'enseignement supérieur, les sujets dominants restent le décalage entre les moyens affectés à la documentation universitaire en France et dans les autres pays de l'OCDE, l'implication des bibliothèques dans le mouvement de la « science ouverte », le statut et le rôle des bibliothèques interuniversitaires parisiennes, la fonction des bibliothèques universitaires dans l'accompagnement méthodologique des étudiants des premières années universitaires, leur rôle dans le domaine de la vie étudiante.

3.5. Enjeux territoriaux et politiques éducatives différenciées

La mission sur les territoires éducatifs ruraux (TER) a analysé ce dispositif innovant de coopération entre l'École, les collectivités et les acteurs locaux. La mission sur les liens entre collectivités territoriales et IGÉSR a abordé les enjeux de la concertation sur la carte scolaire et l'organisation du service scolaire du premier degré.

Une mission d'évaluation de l'éducation prioritaire, conduite par plusieurs membres de collèges différents, a été engagée pour dresser un bilan global de cette politique structurante.

La mission sur la classe de seconde a formulé des recommandations pour renforcer la transition collège-lycée dans un territoire et mieux prendre en compte l'hétérogénéité des classes et harmoniser les pratiques d'évaluation.

3.6. Le rayonnement international : vecteur de comparaison et d'innovation

Vingt-huit rapports ou comptes rendus de missions internationales ont été réalisés en 2024-2025, couvrant des sujets aussi variés que l'observation des systèmes éducatifs étrangers, la participation aux groupes de travail européens ou les audits d'organismes. L'IGÉSR a été particulièrement présente au sein de la conférence internationale des inspections, nommée SICI (*Standing International Conference of Inspectorates*) et a maintenu son engagement au Conseil de l'Europe comme dans la construction de l'espace européen de l'éducation, avec six inspecteurs généraux engagés dans ces groupes de travail.

La réalisation annuelle de l'audit de l'agence Erasmus+ (sur saisine de la DREIC) s'inscrit dans le dispositif permanent de contrôle et d'assurance qualité des fonds européens. Cette mission illustre la double compétence de l'IGÉSR en matière d'audit interne et d'expertise internationale.

4. Axe 4 – La sécurité des usagers et des personnels

La protection des usagers du service public d'éducation, du sport et de la recherche – et en particulier, des plus vulnérables, les mineurs et les étudiants – constitue une priorité transversale de l'IGÉSR. En 2025, l'inspection générale a intensifié son action dans ce domaine à travers des missions de contrôle, des enquêtes administratives, tout en confortant sa méthodologie et assurant la montée en compétences de ses membres.

4.1. La protection des mineurs et le contrôle de l'honorabilité

La question du contrôle de l'honorabilité des personnes en contact avec des mineurs a fait l'objet de deux rapports majeurs remis à l'automne 2025, l'un dans le champ de l'enseignement scolaire, l'autre dans celui des activités encadrées au bénéfice des jeunes dont les accueils collectifs de mineurs, dans un contexte de signalements croissants et de renforcement des exigences légales. Les analyses comme les propositions contenues dans ces rapports ont très directement soutenu les orientations ministérielles destinées à accroître la protection des mineurs.

Face aux signalements croissants sur la plateforme Signal-sports, l'IGÉSR a renforcé ses capacités d'intervention et de conseil, tandis que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) constituait un fil directeur de nombreuses missions.

Enfin, dans l'enseignement supérieur, la « mission permanente VSS » a poursuivi son action de conseil, d'accompagnement et de formation auprès des établissements, contribuant fortement à développer une culture du signalement, de l'écoute ainsi qu'une gestion adaptée et professionnelle des événements graves.

4.2. Les enquêtes administratives : un dispositif renforcé

En 2025, vingt-cinq enquêtes administratives (EA) ont été réalisées au titre des trois champs ministériels, généralement sensibles et complexes, par la quarantaine d'inspecteurs généraux formés et mobilisables. Afin de soutenir la montée en compétences des cadres chargés des enquêtes administratives dans les services déconcentrés, le dispositif de supervision s'est développé. Une douzaine d'enquêtes administratives menées au niveau académique se sont ainsi inscrites dans ce cadre sécurisant pour les équipes au plan méthodologique et juridique.

En parallèle, l'IGÉSR a poursuivi sa démarche qualité, notamment en élaborant un questionnaire individuel anonymisé et en organisant à l'issue de chaque enquête, un retour d'expérience collectif des missions. Les travaux destinés à actualiser et compléter le vadémécum à l'usage des inspecteurs généraux conduisant des enquêtes administratives susceptibles de suites disciplinaires, ont été engagés dans l'objectif de le publier dans les premiers mois de 2026.

Des formations aux enquêtes administratives ont été dispensées à deux reprises (janvier et septembre 2025) à destination des nouveaux inspecteurs généraux, à qui cette formation s'impose, ainsi qu'en réponse à la demande des académies.

Le ministère de l'Éducation nationale est à l'origine de la majorité des rapports (près de trois quarts).

Champ ministériel	Nombre d'enquêtes administratives
MEN	18
MEN - MSJVA	1
MESRE	5
MSJVA	1
Total	25

Tableau 4 : nombre d'enquêtes administratives par champ ministériel en 2025

Les enquêtes administratives ont porté sur des thématiques diverses, dont les quatre principales sont : les problèmes de management (17 %), les violences sexistes et sexuelles ou les situations de non-traitement de VSS (17 %), le harcèlement moral (12 %) et les situations de défaut de probité ou de conflit d'intérêt (12 %).

Thématique	Nombre d'enquêtes administratives
Problèmes de management	7
Harcèlement moral	5
Probité / conflit d'intérêt	5
Violences sexistes et sexuelles (VSS)	4
Non-traitement de VSS	3
Dysfonctionnements administratifs	3
Conflits interpersonnels	3
Suicide - décès	3
Propos et/ou comportements excessifs	3
Dysfonctionnements pédagogiques	2
Addictions	2
Accident d'élève	1
Total général	25

Tableau 5 : thématiques des enquêtes administratives en 2025

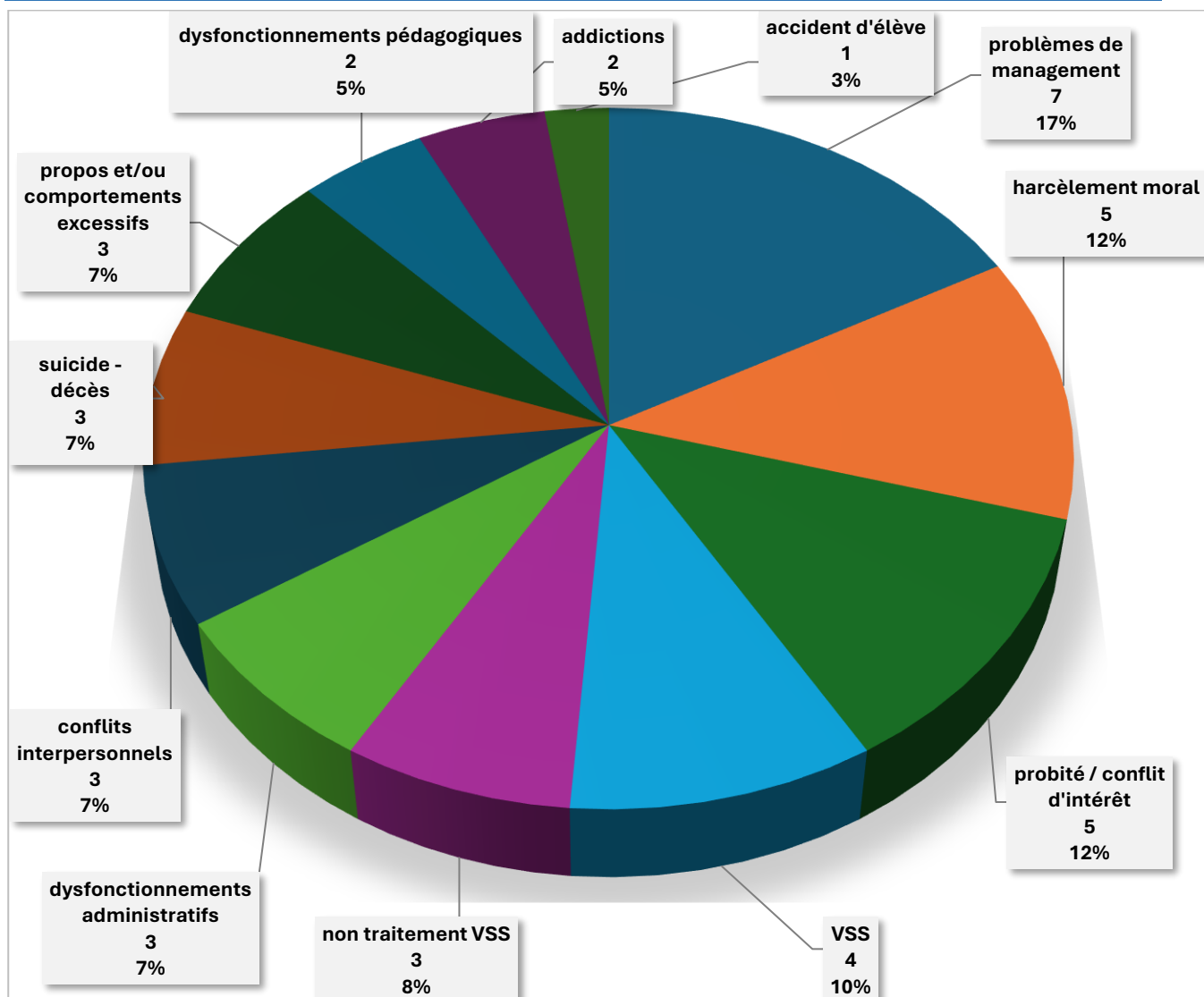


Figure 4 : nombre et proportions des enquêtes administratives selon les différentes thématiques en 2025

4.3. Enseigner et apprendre en confiance et en sécurité

Le rapport « Enseigner et apprendre en confiance et en sécurité : un enjeu essentiel pour la Nation » a posé un cadre analytique solide pour penser la sécurité comme condition de l'exercice du métier enseignant et de la réussite des élèves. En écho, la mission sur les mineurs en grande difficulté (conduite avec l'IGAS et l'IGJ) a mis en lumière les failles et défaillances du système de prise en charge de ces jeunes, en soulignant l'enjeu de santé publique et le défi éducatif qu'ils représentent.

Le rapport sur la santé mentale dans les cités éducatives (conduit avec l'IGAS) a analysé la montée en puissance de cette problématique dans les territoires les plus défavorisés et formulé des recommandations pour mieux articuler les interventions scolaires et sanitaires. Les compétences psychosociales ont également fait l'objet d'un rapport prospectif remis en octobre 2025, qui plaide pour leur intégration dans le projet éducatif de l'École républicaine.

4.4. Le numérique, les familles et la protection des données

La mission sur les usages du numérique dans la relation École-familles (juin 2025) a examiné les pratiques et les risques liés à l'usage des outils numériques dans les communications entre l'institution scolaire et les parents d'élèves. Elle a formulé des recommandations pour sécuriser ces échanges, garantir l'égal accès à l'information et préserver la vie privée des familles.

Dans le domaine de la recherche en santé, le rapport sur la gestion des données de recherche en santé et leur partage dans le cadre du nouveau règlement visant à mettre en place un Espace européen des données de santé (EEDS) a recommandé une articulation renforcée entre la délégation au numérique en santé (DNS)

et la DGRI, ainsi qu'un pilotage interministériel effectif à haut niveau pour assurer la sécurité et la souveraineté des données de santé.

4.5. La sécurité et le bien-être des étudiants et des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche

Plusieurs missions ont pris en compte l'enjeu de la sécurité pour les personnels et usagers de l'enseignement supérieur. La mission sur les chargés d'enseignement vacataires dans les établissements relevant de l'enseignement supérieur a formulé des recommandations pour sécuriser et rendre plus lisible le recours à ces intervenants extérieurs, dans un contexte de précarité souvent dénoncée.

La mission sur la vie étudiante et le travail salarié des étudiants pendant leurs études a plaidé pour une meilleure reconnaissance de ces activités et formulé des recommandations pour ne plus les considérer comme un obstacle à la réussite mais comme un élément à part entière de l'expérience étudiante. La mission sur le logement étudiant a contribué à l'objectif de construction de 45 000 logements étudiants à prix abordable en trois ans.

Plusieurs contrôles de groupes d'établissement d'enseignement supérieur privé et de leurs formations ont été engagés. Conduites avec l'IGF et l'IGAS, ces missions de contrôle s'inscrivent pour l'IGÉSR dans la continuité de nombreux travaux (seule ou en partenariat avec la DGESIP et le Conseil d'État) recommandant depuis 2015 une meilleure régulation d'un secteur en très fort développement.

4.6. Le contrôle des organisations sportives et associatives ainsi que celui des bibliothèques et des services communs universitaires de documentation

L'IGÉSR réalise des missions de contrôle dans le cadre d'une revue permanente de services, d'établissements ou d'organismes placés sous l'autorité des ministres concernés, ou relevant de leur tutelle ou bénéficiant de subventions de ces ministères. Les fédérations sportives, les établissements relevant du ministère chargé des sports (Creps et écoles nationales), les associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire et les bibliothèques territoriales ou universitaires constituent les points d'application privilégiés de ces revues permanentes.

Par nature, ces missions ont pour objet de vérifier la conformité de l'action de la structure administrative contrôlée ou de l'organisme participant à une mission de service public, d'une part, aux lois et règlements et d'autre part, à un référentiel réglementaire de performances ou de bonnes pratiques.

Dans le domaine jeunesse, sport et vie associative, l'IGÉSR a réalisé une revue permanente de quatre fédérations sportives et trois associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire, vérifiant la conformité de leur action aux lois, au référentiel réglementaire et aux bonnes pratiques.

Dans le périmètre relevant du ministère de la culture, les inspectrices et les inspecteurs généraux ont effectué les missions de contrôle des bibliothèques municipales ou intercommunales d'Abbeville, d'Auch (couplé avec la bibliothèque départementale du Gers), d'Auxerre, de Cergy, de Colmar, de Drancy, de Flers, de Grenoble, de Morlaix, de Reims, de Saint-Étienne, de Sète et de Versailles ainsi que des bibliothèques départementales des Bouches-du-Rhône, du Gers, de l'Indre et des Yvelines. Les rapports remis comportaient des préconisations sur la gouvernance, les coûts de documentation et l'éthique professionnelle.

Les services communs de documentation des universités d'Angers, de Bourgogne, de Lyon 1, de Pau, de Toulouse 3 et de Valenciennes, ainsi que les bibliothèques de l'École nationale supérieure des arts et métiers ont été inspectés en 2025 pour le compte du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

4.7. La déontologie des inspecteurs généraux : un pilier de la confiance dans l'Institution

En 2025, l'IGÉSR a renforcé son dispositif déontologique avec la désignation de trois correspondants déontologues internes et la création d'une adresse fonctionnelle dédiée (igesr.deontologie@igesr.gouv.fr). Ce dispositif, prévu par la charte de déontologie adoptée par décision du 16 octobre 2025 et publiée au Journal officiel du 11 décembre 2025, a traité dix saisines depuis sa mise en service.

Les questions posées se regroupent en trois catégories : la sollicitation externe des inspecteurs généraux à raison de leur expertise ; la participation aux instances dirigeantes d'associations, fondations ou comités scientifiques ; et les candidatures aux élections politiques. Sur les dix saisines reçues, seuls deux avis se sont révélés défavorables à l'exercice de l'activité envisagée, illustrant la volonté de concilier engagement personnel des membres et exigences déontologiques de l'institution.

Le module déontologie dispensé à chaque nouvelle promotion d'inspecteurs généraux a été maintenu et enrichi, tandis que la charte sur la déontologie était actualisée, complétée par une « FAQ » régulièrement abondée de réponses aux questionnements ayant pu émerger.

5. Axe 5 - La vie du service : ressources humaines et développement professionnel

L'IGÉSR a engagé en 2025 une modernisation significative de sa gestion des ressources humaines dans le cadre de son projet stratégique 2025-2030. La création d'une nouvelle responsabilité de directeur/directrice du développement des ressources humaines marque la professionnalisation de cette fonction, avec pour objectif de mieux personnaliser l'accompagnement des inspecteurs généraux dans leur parcours administratif et leur développement professionnel.

5.1. Un recrutement attractif et paritaire

L'IGÉSR a organisé en 2025 deux sessions de recrutement d'inspecteurs généraux par voie de détachement sur emploi fonctionnel, pour 25 emplois de groupe II (affectation en septembre 2025 et février 2026). Avec 270 candidatures émanant de 251 candidats représentant 22 corps différents et 13 régions, l'attractivité du service se confirme. Une avancée historique marque l'année 2025 : pour la première fois, l'égalité professionnelle entre femmes et hommes est atteinte parmi les lauréats, avec 12 femmes et 12 hommes recrutés.

5.2. Une offre de formation interne riche et renouvelée pour renforcer l'expertise et l'innovation

Le catalogue de formations internes compte, en 2025, 41 formations couvrant les postures professionnelles, les méthodologies et les champs d'expertise. Cinq nouvelles formations ont été introduites : être pilote de mission, être correspondant territorial en académies, être président de jury de concours, connaître les biais cognitifs pour en tenir compte, et entendre et considérer la parole d'un jeune public. Un parcours de formation relatif aux collectivités territoriales a été construit, et le partenariat avec la Cour des comptes dans un partage réciproque de formations a été poursuivi.

Des modules de formation continue ont été développés sur les enjeux émergents (intelligence artificielle, transition écologique, déontologie) ainsi qu'un parcours de professionnalisation pour les missions internationales (avec France Éducation International).

Le parcours d'intégration obligatoire pour les nouveaux IGÉSR articule désormais trois axes : appréhender son cadre d'exercice (déontologie, organisation du service), maîtriser son activité (diversité et méthodologie des missions, audit interne, rapport) et découvrir les politiques publiques dans tous les champs d'intervention. Chaque lauréat est accompagné par un mentor pendant sa première année.

Dans le contexte de la fonctionnalisation désormais effective, 14 inspecteurs généraux ont, par ailleurs, bénéficié en 2025 du parcours annuel « Accélérateur de mobilité », conçu en partenariat avec l'INSP et la Direction de l'encadrement. Ce dispositif innovant soutient les projets de mobilité à court ou moyen terme en proposant un accompagnement personnalisé. En outre, en lien avec la direction de l'encadrement, plusieurs inspecteurs généraux qui en avaient émis le vœu ont pu bénéficier de dispositifs d'accompagnement au développement des compétences : parcours et carrières, revue des cadres. La montée en puissance des dispositifs d'appui au parcours des inspectrices et inspecteurs généraux est à l'œuvre.

Conclusion - vers le projet stratégique 2025-2030

L'année 2025 a démontré la capacité de l'IGÉSR à exercer pleinement les quatre dimensions de son mandat : appuyer les services dans leur fonctionnement quotidien, accompagner les réformes dans la durée, éclairer les décideurs par une expertise prospective de qualité et veiller à la sécurité des usagers et des personnels.

L'année 2025 a également été marquée par d'importants travaux internes ayant abouti à l'élaboration d'un projet stratégique de service de l'IGÉSR pour la période 2025-2030, introduisant des évolutions significatives dans l'organisation du service. Son adoption en octobre 2025 ouvre en effet une nouvelle séquence pour l'institution. Il fixe des ambitions claires : renforcer la qualité méthodologique des missions, améliorer la lisibilité et l'impact des recommandations, développer les partenariats inter-inspections et approfondir l'engagement dans les comparaisons internationales.

Cette démarche collégiale, associant l'ensemble des membres du service, a visé à lier des travaux réflexifs, engagés six ans après la création de l'IGÉSR et deux ans après la « fonctionnalisation » des inspections générales, à l'élaboration collective d'un projet de service autour de trois grands thèmes :

- la gouvernance et le fonctionnement interne ;
- la GRH et le management ;
- la manière de répondre au mieux aux attentes des ministres, commanditaires directs des travaux de l'IGÉSR, comme des autres acteurs susceptibles d'avoir recours à son accompagnement (services déconcentrés, établissements, opérateurs, etc.).

La cheffe de service a fait pour cela le choix d'une approche participative, fondée sur une large consultation des membres de l'inspection générale et sur la mise en place de groupes de travail internes, en parallèle des entretiens conduits avec les cabinets ministériels, les responsables des services d'administration centrale et des services déconcentrés ainsi qu'avec les représentants des autres inspections générales et de la Cour des comptes.

Ces travaux partagés ont concerné toute la communauté de l'IGÉSR, inspecteurs généraux, inspecteurs santé sécurité au travail, personnels administratifs. Les propositions émanant de ces derniers, réunis dans un groupe de travail spécifique, ont été rapidement suivies d'effet.

Cinq axes stratégiques ont ainsi été retenus dans le projet de service, regroupant un grand nombre d'évolutions dont les plus significatives sont présentées ci-dessous :

- **Indépendance et collégialité des travaux**

Exemples d'évolution :

- instauration de comités de relecture pour certaines missions afin de renforcer la qualité et la collégialité lors de la réalisation des missions ;
- mise en place de comités des suites pour certaines missions qui le justifient, visant à évaluer la mise en œuvre des recommandations de l'inspection générale ;
- élaboration d'une grille permettant d'objectiver, à l'issue des missions, les éventuelles difficultés rencontrées en matière de mise en cause de l'indépendance de l'IGÉSR lors des travaux ou de la rédaction des rapports.

- **Évolution de la gouvernance interne**

Exemples d'évolution :

- création d'une fonction d'adjoint à la cheffe de service afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des inspecteurs généraux en matière d'attribution, d'organisation et de suivi des missions ;
- instauration de comités de pilotage au sein des collèges et des pôles de l'IGÉSR, en appui à leurs responsables respectifs ;
- promotion de la transparence des nominations aux fonctions internes, désormais systématiquement réalisées après appels à candidatures et auditions.

- **Amélioration continue des travaux**

Exemples d'évolution :

- renforcement de l'appui sur les résultats de la recherche, afin de diversifier les méthodes et approches, et d'étayer les travaux, notamment au moyen de la création d'un « Lab Recherche » au sein de l'IGÉSR ;
- diversification du format des livrables afin de répondre de la manière la plus adaptée aux besoins des commanditaires des rapports ;
- redéfinition de la politique du service en matière d'archivage afin d'améliorer et simplifier les procédures.

- **Consolidation d'une communauté de travail**

Exemples d'évolution :

- mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- renforcement de la communication interne par la mise en place d'une lettre-info bimensuelle ;
- mise en œuvre de mesures internes visant à mieux prévenir les risques psychosociaux au travail ;
- renforcement de la réflexion et des actions mises en œuvre relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la lutte contre les discriminations et aux violences sexistes et sexuelles, en cohérence avec le plan ministériel et en lien avec le référent national.

- **Équilibre des relations externes et valorisation des travaux**

Exemples d'évolution :

- mise en place d'un travail de clarification du positionnement des travaux de l'IGÉSR vis-à-vis des directions d'administration centrale pour mieux distinguer conception et évaluation des politiques publiques ;
- renforcement de l'accompagnement des académies dans la conduite d'enquêtes administratives et dans le contrôle des établissements sous contrat ;
- instauration de restitutions de certains rapports de l'IGÉSR aux acteurs non ministériels concernés ;
- développement des relations avec les autres organes d'évaluation afin de promouvoir les formations communes, les échanges de pratiques et les travaux conjoints ou complémentaires.